

L'ACTIVITÉ 2025

EN SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL

MSA d'Armorique

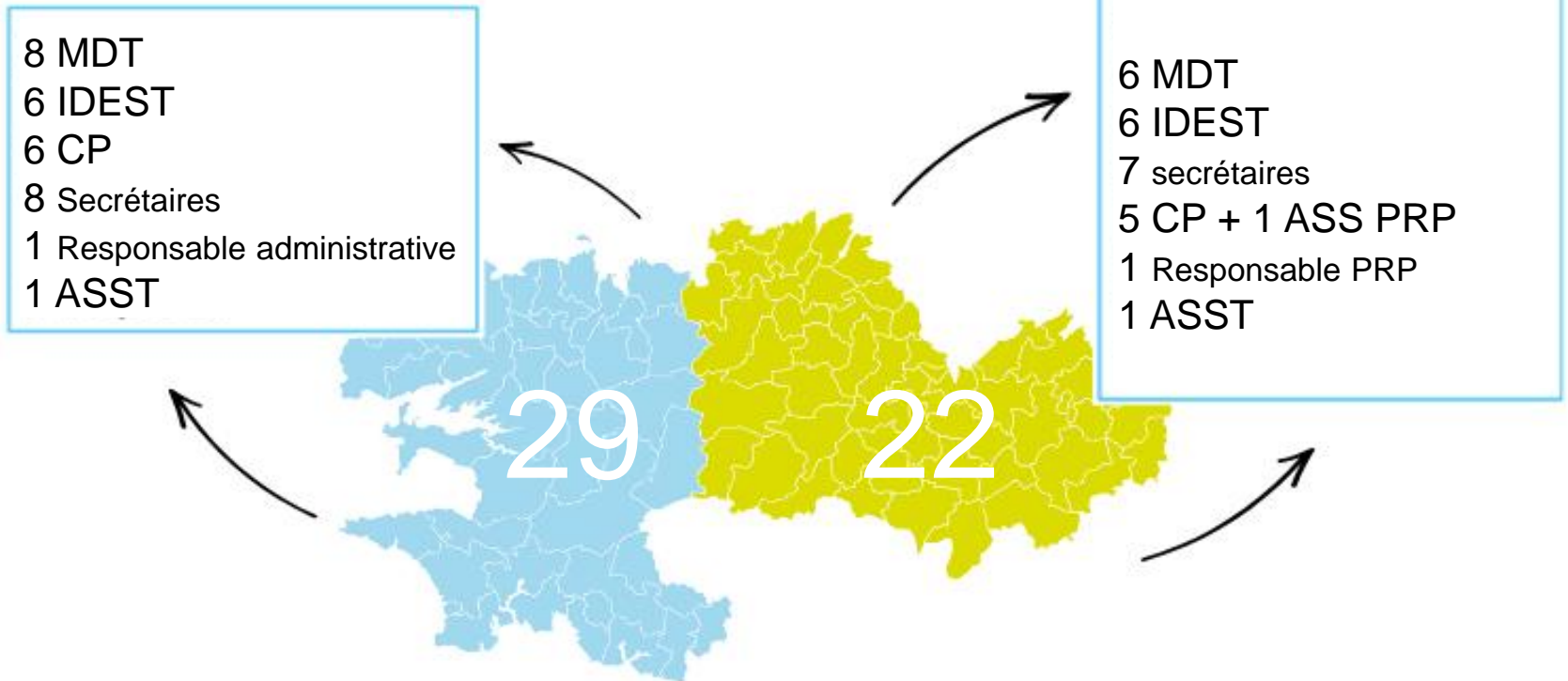


Table des matières

- I. Rapport d'activité
- II. PSST 2021-2025 (année 2025)

I. Rapport d'activité

Ressources humaines en SST au 31/12/2025



L'activité SST est organisée sur l'ensemble de la circonscription MSA d'Armorique

Ressources humaines en SST au 31/12/2025

Effectif	ETP 31/12/2025	Financement FNPR
14 Médecins du Travail (absence médecin chef)	11,8	15,65
13 Infirmiers en Santé au Travail	12,2	14
11 Conseillers en Prévention + 1 RPRP	12	12
19 administratifs dont 2 ASST et 1 RA	17,9	21



Pas de convention avec des médecins praticiens correspondants

Population suivie

6 706

ÉTABLISSEMENTS SUIVIS

79 323

SALARIÉS SUIVIS

dont

26 253

SAISONNIERS

2726

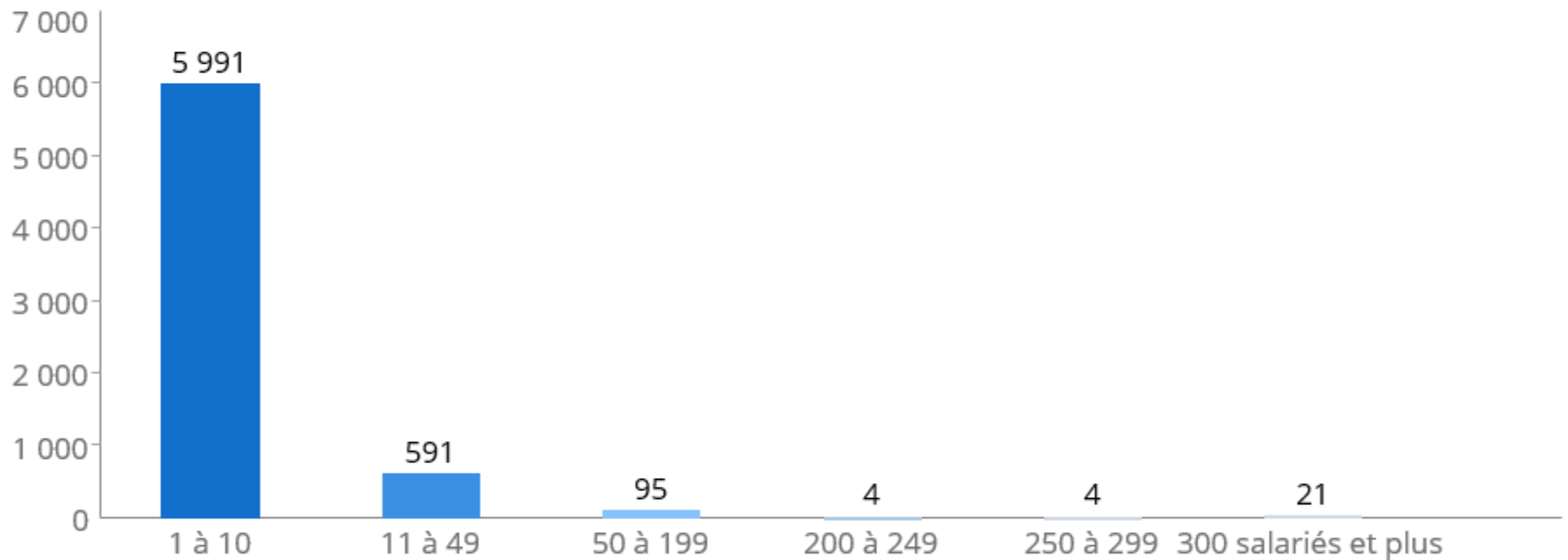
APPRENTIS

0

Non-salariés agricoles
adhérents volontaires

Etablissements / Salariés suivis

Nombre d'établissements suivis, par taille d'établissement



Prévention des Risques Professionnels

❖ Offre socle

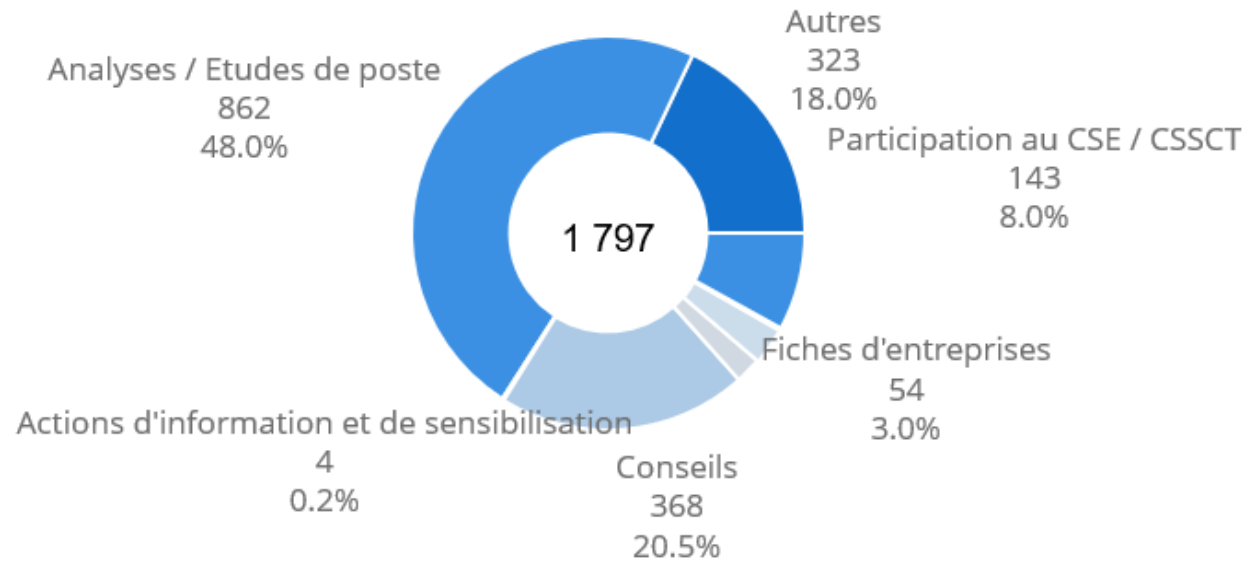
- Elaboration et mise à jour de la fiche entreprise FE pour les entreprises de plus de 10 salariés tous les 4 ans.
- Participation aux réunions des instances représentatives du personnel
- Réalisation d'une action de prévention primaire, au moins une fois tous les 4 ans

Typologie d'actions en milieu de travail (AMT) réalisées :

- Réunions légales (CSSCT, CSE..)
- Formations et sensibilisations (tronçonneuse ; addictions ; ...)
- Interventions en entreprise (études de poste, fiche entreprise, conseils de prévention primaire...)
- Recherche et développement (groupe de travaux nationaux, régionaux ou locaux)
- Enquêtes (AT mortels ou graves, machines, CRRMP, Phyt'attitude ...)
- Evènementiels (SPACE ; SAFE Expo ; concours manip bovins...)

Prévention des Risques Professionnels – AMT

Actions en milieu de travail réalisées en 2025



A2. Prévention des risques professionnels

■ Actions en milieu de travail

Accompagnements techniques et financiers

Dispositif	Nombre de dossiers	Abandon	Montants engagés
AFSA	128	22	159 798,18 €
AFSE	135	25	123 706,00 €
APCH	20	3	25 868,30 €
APCHIM	25	2	33 841,04 €
Contrat de prévention	12	4	180 095,00 €
Contrat SST	0	0	0,00 €
Mieux être SA	3	2	1 780,00 €
Mieux être NSA	5	1	9 680,00 €
MHE-FCO SA	1	0	3 000,00 €
MHE-FCO NSA	1	0	3 000,00 €
Aide conception	7	2	70 948,00 €

Total	611 716,52 €
-------	--------------

Suivi de l'état de santé

❖ Offre socle

Suivi individuel des travailleurs

L'ensemble des visites et examens médicaux prévus par le code du travail et le code rural sont inclus dans l'offre socle, à l'exception du bilan à 50 ans qui n'existe que dans le régime agricole.

Il s'agit des visites suivantes :

- les visites d'information et de prévention initiales et périodiques des travailleurs relevant du suivi individuel simple (articles L. 4624-1 du code du travail et R. 717-13 et suivants du CRPM)
- les visites médicales initiales et périodiques des travailleurs relevant du suivi individuel adapté ou renforcé (articles R. 717-15 et suivants du CRPM)
- les visites à la demande (articles L. 4614-1 du code du travail et R. 7174-18 du CRPM)
- les examens de pré-reprise et de reprise (articles R. 717-17 et suivants du CRPM)
- les visites médicales de mi-carrière (article L. 4624-2-2 du code du travail)
- les visites médicales de fin de carrière ou post-exposition prévues aux articles L. 4624-2-1 du code du travail et R. 171-16-3 du code rural et de la pêche maritime
- les visites médicales dont bénéficient les travailleurs saisonniers et les salariés des entreprises de travail temporaire ou de groupements d'employeur (articles R. 717-26-2 à R. 717-26-6 du CRPM)

Suivi de l'état de santé

■ Lieux de consultations sur les territoires

Répartition des 50 lieux de séances médecins et infirmiers

10 locaux MSA

- 22
- Lannion
- Guingamp
- St-Brieuc
- Dinan
- Loudéac
- 29
- St-Renan
- Brest
- Landerneau
- Morlaix
- Quimper

20 locaux externes

- 22
- Tréguier
- Paimpol
- Plouguernevel
- Lanvollon
- Quintin
- Ploeuc
- Collinée
- Lamballe
- Matignon
- Broons
- 29
- Lannilis
- Plougastel
- Plouzévédé
- Carhaix
- Plounéour Lanvern
- Pleyben
- Plabennec
- Le Folgoet
- Plouhinec
- Landivisiau

20 locaux en entreprise

- 12 dans les Côtes d'Armor
- 8 dans le Finistère

■ Pas de recours à la télésanté

Suivi de l'état de santé

■ Bilan des visites médicales et entretiens en 2025

12 984

VISITES RÉALISÉES

7 028

VISITES DÉLEGUÉES AUX IDEST

Les femmes totalisent 5460 des visites, les hommes 7524.

Visites NSA : 119 visites (165 en 2024)

Convocations : 16 544

Taux de participation environ 78 % (76 % en 2024)

■ Rappel chiffres 2024

12 493

VISITES
RÉALISÉES

6 611

VISITES DÉLEGUÉES AUX IDEST

Convocations : 16 260

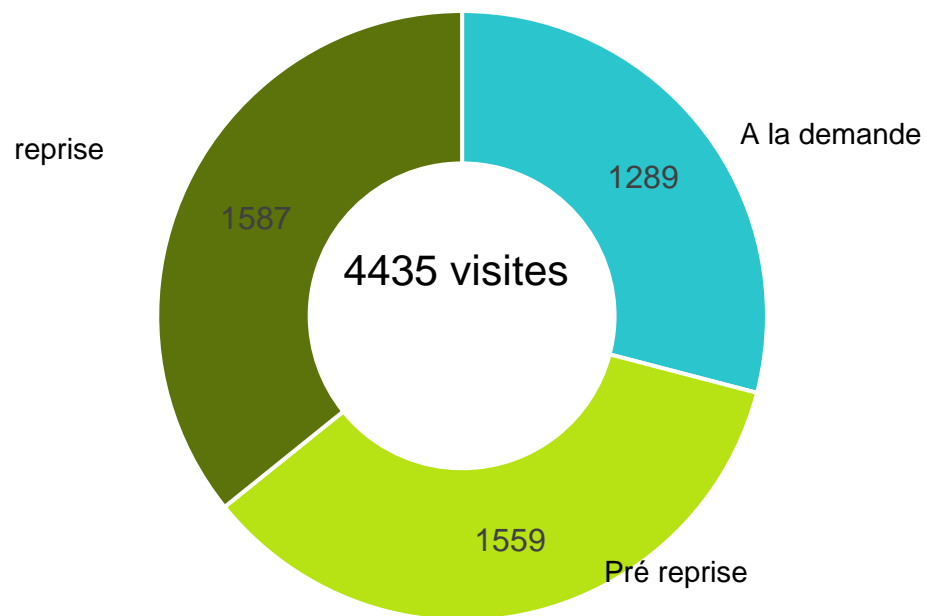
A3. Suivi de l'état de santé

■ Les types de visites

Type de visite		MDT / MC	IDEST
Embauches	3948	1127	2821
Périodiques	3970	728	3242
Dont VIP	2044	226	1818
Dont VI	1242	7	1235
Dont EMA	684	495	189
Pré reprise	1559	1413	146
Reprise	1587	1336	251
A la demande	1289	887	402

Suivi de l'état de santé

Les visites complexes



Suivi de l'état de santé

Les délégations élargies médecin du travail
=> infirmiers



■ à la demande (402) ■ Pré reprise (146) ■ reprise (251) ■ ■

Suivi de l'état de santé

■ Inaptitudes, aménagement et genre

Indicateur	Valeur
Nombre de salariés déclarés inaptés	287
Nombre de salariés déclarés inaptés - Avec dispense de reclassement	115
Nombre d'inaptitudes après une visite de reprise	282

Indicateurs genrés

Salariés déclarés inaptés : 140 femmes et 147 hommes

Les aménagements de postes ont bénéficié à 475 femmes et 584 hommes.

Proportionnellement, les femmes présentent plus d'inaptitudes et plus d'aménagements de poste.

Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)



- Coordonne les cellules locales et définit les orientations
- Organise les réunions du COPIL
- Coordonne la cellule
- Demande et trace l'accord du salarié
- Assure la coordination avec le salarié
- Transmet rapport d'activité

- Donne les perspectives d'action et les projets
- Gère les dysfonctionnements
- Mise à jour 1x/an des outils communs (fiches navette, de suivi, tableau...)
- Réunion 2 fois / an
- Organise des séminaires et tout événement permettant l'amélioration de la PDP
- Fait le lien avec le COPIL entreprises



COMITÉ DE PILOTAGE

ASS : Aurélia Le Page ; Adeline Grandjanin ; Mélanie Coquil ; Clara Chausse
CMCD : Dr Laëtitia Le Ber ; Audrey Vourch
SST : Dr Nathalie Bignon ; F Daniel ; I Antonoff ; G Griveau

PILOTES MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Adhérent

- Demande et trace l'accord du salarié
- Assure la coordination avec le salarié
- Enregistrement sous l'AIL CPME

Adeline Grandjanin ASS
Aurélia Le Page ASS

Signe les conventions avec les partenaires

Invite si besoin les partenaires à la CPME

Accompagnement

Personnes ressources (en charge du dossier de l'adhérent)

- TS
- MDT- IDEST
- MC-IC

Délégation de décision

Pilote

LA CPME

- Les pilotes CPO ASS :
Mélania COQUIL, ASS (29)
Clara CHAUSSE, ASS (22)
- Organisent les réunions du COPIL
Coordonnent la cellule
- 1 représentant du CMCD
1 Travailleur Social
1 Médecin du Travail ;
1 CP si projet d'AP

PARTENAIRES CAP EMPLOI COMETE ENTREPRISES

Référent

Services MSA

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

La PDP en 2025 c'est :

1069 situations de salariés accompagnées (Dig Dash)

21 CPME et 128 situations traitées (AIL CPME)

Des outils mobilisés : essai encadré, contrat de rééducation en entreprise...

Des orientations vers CAP Emploi

Des dossiers AGEFIPH

Des actions collectives (salariés en arrêt de travail ; ARPIJ ; ...)

Autres activités

8

Enquêtes AT mortel

214

Dont

66

Enquêtes CRRMP

Expositions aux
produits
phytosanitaires

II. PSST 2021-2025 (année 2025)

PSST 2021-2025

Trois orientations MAJEURES

AGIR POUR PRÉSERVER LA
SANTÉ DANS LE TRAVAIL



ACCOMPAGNER LES PROJETS
ET LES TRANSITIONS LIÉS
AUX ÉVOLUTIONS DU MONDE
AGRICOLE

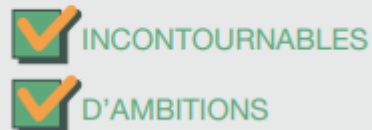


DÉVELOPPER LA RELATION
DE SERVICE,
c'est-à-dire co-construire avec
les entreprises les actions de
prévention



Deux types D'ACTIONS

Le plan s'articule autour d'actions dites
« incontournables », déployées sur tout le territoire, et
d'« ambitions », qui répondent à des besoins locaux et à
des initiatives collectives.



INCONTOURNABLES

D'AMBITIONS

PSST 2021-2025

Plan SST 2021-2025

PRÉSERVER LA SANTÉ DANS L'ACTIVITÉ DE TRAVAIL 1

Incontournables

- Evaluer les risques, supprimer les expositions aux produits chimiques les plus dangereux, avec l'objectif d'inciter à la substitution ou à la suppression des CMR 1A 1B
- Prévenir les TMS et/ou les TPS dans les entreprises en abordant la problématique en prévention primaire et par une approche systémique
- Développer la prévention liée à l'utilisation des machines en agissant dès la conception et en développant la connaissance des risques auprès des utilisateurs
- Prévenir les accidents de chutes de hauteur en agriculture
- Agir sur les situations fragilisant l'employabilité des actifs agricoles dans le cadre du guichet unique

Ambitions

- Conforter la place de la prévention dans le dispositif de formation initiale et de formation continue
- Développer la connaissance de l'exposition des populations actives agricoles aux risques professionnels

ACCOMPAGNER LES PROJETS ET LES TRANSITIONS 2

Incontournables

- Développer la prévention primaire concernant la conception et l'aménagement des lieux de travail, des matériels et des organisations

Ambitions

- Accompagner la mise en place des nouvelles technologies en intégrant les dimensions de SST (digital, drones, commande à distance, exosquelettes...)
- Accompagner les mutations et les transitions agricoles en intégrant les différentes dimensions de la santé
- Promouvoir des méthodes et outils innovants en matière de prévention à destination des bénéficiaires agricoles

DÉVELOPPER LA RELATION DE SERVICE 3

Incontournables

- Prévenir le mal-être professionnel des actifs agricoles

Ambitions

- Mobiliser les chefs d'entreprise et les managers sur les questions de santé comme enjeux de performance
- Renforcer la relation de service vis-à-vis des grands comptes en lien avec le plan stratégique 2025
- Optimiser l'utilisation des dispositifs d'incitation financière à la prévention auprès des entreprises
- Renforcer l'implication des élus dans la construction des stratégies d'action SST et de leur déploiement dans les territoires
- Développer des projets inter-organismes professionnels sur la dimension SST
- Renforcer les relations auprès des autres acteurs de santé dans l'objectif de développer le lien santé publique / santé au travail sur les territoires

PLAN SST
2021-2025

PSST 2021-2025

PRÉSERVER LA SANTÉ
DANS L'ACTIVITÉ DE
TRAVAIL

1



RISQUE CHIMIQUE



CHUTE DE HAUTEUR



TMS et TPS



RISQUE MACHINES



EMPLOYABILITE

PSST 2021-2025 (2025)

PRÉSERVER LA SANTÉ
DANS L'ACTIVITÉ DE
TRAVAIL

1



RISQUE CHIMIQUE

15 évaluations du
risque chimique

Objectif COG : 15 ✓

23 Fiches actions

Objectif COG : 20 % ✓

0 Dossiers
Phyt'attitude aigus

Objectif CPG : 8



0 800 887 887 Service & appel gratuits

PSST 2021-2025 (2025)

PRÉSERVER LA SANTÉ
DANS L'ACTIVITÉ DE
TRAVAIL

1



TMS et TPS

Transformation de
situation de travail
en abordant la problématique en
prévention primaire et par une
approche systémique



SA : **102** actions de
transformation

Objectif CPG : 21 ✓



NSA : **99** actions de
transformation

Objectif CPG : 21 ✓

PSST 2021-2025 (2025)

PRÉSERVER LA SANTÉ
DANS L'ACTIVITÉ DE
TRAVAIL

1



RISQUE MACHINES



5 enquêtes machines

Objectif CPG : 5 ✓



CHUTE DE HAUTEUR



0 formations sur le risque de
chute de hauteur

Objectif quinquennal atteint en 2023 ✓



EMPLOYABILITE



2 sensibilisations d'entreprise
à la prévention de la Désinsertion
Professionnelle

Objectif CPG : 1 ✓

PSST 2021-2025 (2025)

**ACCOMPAGNER LES
PROJETS ET LES
TRANSITIONS**

2

Prévention primaire

22 accompagnements de prévention primaire concernant la conception et l'aménagement des lieux de travail, des matériels et des organisations

**DÉVELOPPER
LA RELATION
DE SERVICE**

3

Prévention du mal-être professionnel des actifs agricoles

125 détections du mal-être

3 Actions collectives (ESOPT ; BEAT)